

Direction des services techniques
et de l'aménagement

Tél. 03 20 66 58 27

STA/LP/SF/CK/AB-210610-0962

ARRETE N° ARR/2021/ST/273

Nous, Maire de la Ville de HEM,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu arrêté ministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – huitième partie – signalisation temporaire),
Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public,
Considérant que pour permettre des **travaux d'installation d'équipements de signalisation routière par Nord Signalisation pour le compte de la Métropole Européenne de Lille, Avenue Charles de Gaulle à Hem**, il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles pour réglementer ces secteurs.

ARRETONS

ARTICLE 1 : À compter du dimanche 13 juin 2021 minuit et ce, jusqu'au 17 juin 2021, le stationnement considéré comme gênant sera interdit avenue Charles de Gaulle côté impair.

ARTICLE 2 : À partir du dimanche 13 juin 2021 minuit et ce, jusqu'au 17 juin 2021, la circulation des piétons sera interdite, au droit du chantier et fera l'objet d'une déviation sur le trottoir opposé durant les heures de chantier.

ARTICLE 3 : Les panneaux réglementaires ainsi que la signalisation diurne et nocturne seront mis en place par la Métropole Européenne de Lille.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et la Police Municipale de la Commune de Hem, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Lille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Une ampliation du présent arrêté sera envoyée au Commissariat Central de Roubaix, au Commissariat de Police de Hem, à la Gendarmerie de Lille, au Centre de Secours de Roubaix, à ILEO, à la Sté ILEVIA, à la Sté Esterra et à la Métropole Européenne de Lille.

Fait à HEM, le **11 JUIN 2021**

Francis VERCAMER

Maire de Hem,
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille.